

---

**CONCOURS COMMUN D'INTERNAT EN CLINIQUE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE  
DES ECOLES NATIONALES VETERINAIRES FRANCAISES**

**BILAN DU CONCOURS DE RECRUTEMENT  
ANNEE 2018**

Rédaction Pr. F. FIENI le 3 juillet 2018

<b>1. NOMBRE DE PLACES OUVERTES EN 2018</b>	<b>3</b>
<b>2. INFORMATION PUBLICITE</b>	
<b>3. CALENDRIER DES EPREUVES</b>	<b>4</b>
<b>4. JURY</b>	
4.1. Proposition du jury par les établissements	
4.2. Composition du jury	
<b>5. CANDIDATS</b>	
5.1. Nombre de candidats	
5.2. Origine de formation	<b>5</b>
5.3. Site de présentation de l'épreuve théorique informatisée	<b>6</b>
5.4. Choix de l'école de formation	
<b>6. RESULTATS</b>	
6.1. Aspect quantitatif	
6.1.1. Effectifs en fonction des différentes phases du concours.	
6.1.2. Notation	
6.1.3. Moyenne par épreuve	<b>7</b>
6.2. Aspect qualitatif	
6.2.1. Rang de classement et école d'obtention du doctorat vétérinaire en fonction de l'école d'affectation de l'interne.	
6.2.2. Taux de brassage des diplômés	<b>8</b>
6.2.3. Evénements modificatifs post affectation et confirmation d'inscription	
6.2.3.1. Désistement	<b>9</b>
6.2.3.2. Permutations	
<b>7. COMMENTAIRES</b>	
<b>8. CONCLUSION</b>	<b>10</b>

ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES FRANÇAISES

# INTERNAT EN CLINIQUE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE



## ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017-2018

Les Écoles Nationales Vétérinaires (ENV) françaises proposent chacune un programme de formation d'internes en clinique des animaux de compagnie. Le descriptif de chaque programme est disponible sur le site web de chaque ENV (Maison Alfort : [www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr) ; Lyon : [www.vetagro-sup.fr](http://www.vetagro-sup.fr) ; Nantes : [www.oniris-nantes.fr](http://www.oniris-nantes.fr) ; Toulouse : [www.envt.fr](http://www.envt.fr)).

Le recrutement pour ces internats est commun aux quatre ENV sous la forme d'un concours national dont les modalités sont précisées sur un document disponible en ligne sur le site d'Oniris : [www.oniris-nantes.fr/etudes/concours-internat/](http://www.oniris-nantes.fr/etudes/concours-internat/)



## PROGRAMME GÉNÉRAL

L'internat est une formation tutoriale à la clinique et par la clinique, d'une durée de douze mois, dont l'objectif premier est de donner une capacité d'autonomie face aux situations rencontrées en clinique. La formation s'appuie sur une immersion totale dans l'activité clinique (80 à 95% du temps) et permet de répondre à des projets professionnels dans la filière des animaux de compagnie en se familiarisant avec :

- de nombreuses démarches cliniques en autonomie encadrée ;
- la prise en charge d'urgences médicales et chirurgicales ;
- l'exploitation critique de ressources bibliographiques ;
- le travail de synthèse bibliographique et les outils d'auto-formation ;
- la communication et le travail en équipe.

Cette formation peut donner droit à l'attribution d'une bourse d'étude sur critères sociaux.

### 1) INTERNATIONAL OPENNES

« Journal club » are regularly organized in each medical field especially for the application of evidence-based medicine. International well-known speakers are invited to give talk of special interest for the vet-school by video-conference. English publishing incentive for the best internship's papers.

### 2) METHODE PEDAGOGIQUES INNOVANTES

Apprentissage de gestes techniques et de voies d'abord chirurgicales sur modèles animaux. Acquisition des bonnes pratiques en analyses et pathologie clinique. Programme de simulations médicales et chirurgicales sur mannequins haute fidélité : Anesthésie, Réanimation cardio-respiratoire, coelioscopie.

**Durée de la formation**  
12 mois à temps plein

**Modalités de recrutement**  
Examen des dossiers - Epreuve théorique informatisée (23 mars 2018) -  
Epreuve d'entretien avec le jury (du 26 au 30 mars 2018)

**Début du programme**  
Début juillet. La date exacte pour chaque programme est précisée sur les sites web des établissements.

**Dépôt des dossiers de candidature**  
Date limite le mercredi  
12 décembre 2017

## RENSEIGNEMENTS

Secrétariat du concours commun d'admission de l'internat AC, Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire, Oniris  
Site de la Chantrerie  
CS 40706 - 44307 Nantes Cedex 03  
Tél : +33 (0)2 40 68 77 14  
Fax : +33 (0)2 40 68 77 48  
Courriel : [annie.alliot@oniris-nantes.fr](mailto:annie.alliot@oniris-nantes.fr)  
[www.oniris-nantes.fr](http://www.oniris-nantes.fr)



## 1. NOMBRE DE PLACES OUVERTES EN 2018

Ecole	Place / établissement
ENVA	20
VetAgro Sup	18
Oniris	16
ENVT	16
Total	70

## 2. INFORMATION PUBLICITE

La publicité de l'ouverture du concours de recrutement se réalise par voie de courrier et de site web.

### 2.1. Courrier

Une lettre d'information accompagnée d'une affiche (cf page 2) a été adressée par le secrétariat du concours aux différentes universités européennes, au cours du dernier trimestre 2017.

### 2.2. Site Web

Chaque site web des ENV possède une page de présentation des modalités pédagogiques de son internat. En fin de page, les modalités de concours et d'inscription à celui-ci sont identifiées par un lien qui renvoie à une page spécifique du Concours commun, hébergé sur le site web d'Oniris (<http://www.oniris-nantes.fr/etudier-a-oniris/les-formations-veterinaires/concours-commun-internat-animaux-de-compagnie/>).

### 3. CALENDRIER DES EPREUVES

Date limite de dépôt du dossier de candidature	Mercredi 13 décembre 2017
Date limite de réception des lettres de recommandation / grille d'évaluation	Mercredi 10 janvier 2018
Publication des résultats d'admissibilité (web)	Lundi 6 février 2018
Épreuve écrite d'admission	Vendredi 23 mars 2018 de 14h à 18h
Épreuve orale d'admission	Du lundi 26 au vendredi 30 mars 2018 <b>ONIRIS</b>
Publication des résultats d'admission (web)	Mercredi 4 avril 2018
Validation du choix d'établissement proposé en fonction du rang de classement	Du lundi 9 avril 10h00 au jeudi 12 avril 2018 à 18h00
Clôture des choix en fonction du classement	Jeudi 12 avril 2018 à 18h00
Publication des inscriptions par établissement	Mercredi 18 avril 2018
Début de formation	Lundi 2 juillet 2018
Inscription définitive des candidats non docteur vétérinaire lors de l'inscription	Mercredi 31 octobre 2018

### 4. JURY

#### 4.1. Proposition du jury par les établissements

	Membres titulaires	Membres suppléants
ENVA	ZILBERSTEIN Luca	GRANDJEAN Dominique
VetAgro Sup	GOY THOLLOT Isabelle	VIGUIER Éric
Oniris	FIENI Francis	FANUEL Dominique
ENVT	REYBOLDS Brice	REIGNER Alain
Professionnels	BOSSY Hervé	JANCON Ghislaine

#### 4.2. Composition du jury

ZILBERSTEIN Luca, REYBOLDS Brice, FIENI Francis, GOY THOLLOT Isabelle, BOSSY Hervé

Président du jury : FIENI Francis

### 5. CANDIDATS

#### 5.1. Nombre de candidats

Cent trente-quatre dossiers complets ont été déposés.

## 5.2. Origine de formation

Pays	École Vétérinaire	Nombre	Pourcentage
FRANCE	ENVA	36	26,8 %
	VetAgro Sup	24	17,9 %
	Oniris	17	12,7 %
	ENVV	23	17,1 %
	Total	100	74,6 %

BELGIQUE	Liège	11	8,2 %
ESPAGNE	Saragosse	1	5,2 %
	Madrid	4	
	Barcelone	1	
	Cordoue	1	
IRLANDE	Dublin	2	1,5 %
ROYAUME UNI	Édinbourg	1	0,75 %
ITALIE	Milan	2	2,90 %
	Parme	1	
	Bologne	1	
HONGRIE	Budapest	1	0,75 %
ROUMANIE	Cluj	1	0,75 %
POLOGNE	Varsovie	1	0,75 %
Total EUROPE		28	20,9 %

KAZAKHSTAN	Tcheliabinsk	1	4,4 %
UKRAINE	Bila Tserkva	1	
MAROC	Rabat	2	
BRESIL	Sao Paulo	1	
	Curitina	1	
TOTAL Hors EUROPE		6	4,5 %

### 5.3. Site de présentation de l'épreuve théorique informatisée

Centre d'examen	Nombre	Pourcentage
ENVA	49	38 %
VetAgro Sup	26	20 %
Oniris	20	15 %
ENVT	23	18 %
Liège	9	7 %
Campus France Brésil	1	2 %
Total	128	100 %

### 5.4. Choix de l'école de formation

Choix de l'école de formation	1 <sup>er</sup> Choix	2 <sup>ème</sup> Choix	3 <sup>ème</sup> Choix	4 <sup>ème</sup> Choix
ENVA	51	43	18	20
VetAgro Sup	42	50	23	17
Oniris	18	12	45	56
ENVT	21	27	46	39

## 6. RESULTATS

### 6.1. Aspect quantitatif

#### 6.1.1. Effectifs en fonction des différentes phases du concours.

Stade d'admission	Nombre	Pourcentage
Admissibilité	132	98 %
Présent à l'écrit	128	95 %
Présent à l'oral	116	86 %
Admission en liste principale	70	52 %
Admission en liste complémentaire	40	30 %
Non admis	7	4 %

#### 6.1.2. Notation

	Rang	Moyenne /20
Premier admis en liste principale	1	14,13
Dernier admis en liste principale	70	11,65
Premier admis en liste complémentaire	71	11,60
Dernier admis en liste complémentaire	110	10,02

### 6.1.3. Moyenne par épreuve

Épreuves	Moyenne /20
Dossier (coefficient 1)	9,07
Contrôle de connaissance (coefficient 2)	10,87
Entretien (coefficient 2)	14,1

## 6.2. Aspect qualitatif

6.2.1. Rang de classement et école d'obtention du doctorat vétérinaire en fonction de l'école d'affectation de l'interne.

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT		VETAGRO SUP	
Rang	Ecole de Formation	Rang	Ecole de Formation
4	TOULOUSE	3	VetAgro Sup
6	ALFORT	5	VetAgro Sup
7	TOULOUSE	9	VetAgro Sup
8	ALFORT	11	TOULOUSE
10	ALFORT	13	LYON
14	ALFORT	16	ALFORT
20	ALFORT	17	LYON
28	ALFORT	18	LYON
29	TOULOUSE	21	LYON
31	ALFORT	22	DUBLIN
33	ALFORT	23	TOULOUSE
35	ALFORT	24	VetAgro Sup
42	ALFORT	27	VetAgro Sup
50	VetAgro Sup	32	Fac Med Vet LIEGE
53	VetAgro Sup	36	ALFORT
61	VetAgro Sup	37	ALFORT
62	VetAgro Sup	48	VetAgro Sup
64	ALFORT	49	VetAgro Sup
67	ALFORT		
74	ALFORT		

ONIRIS		ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE	
Rang	Ecole de Formation	Rang	Ecole de Formation
1	Oniris	2	ALFORT
38	Oniris	12	TOULOUSE
43	Oniris	15	TOULOUSE
47	Oniris	19	ALFORT
51	Oniris	25	TOULOUSE
66	ALFORT	30	ALFORT
70	VetAgro Sup	34	TOULOUSE
71	ALFORT	39	TOULOUSE
72	Oniris	41	TOULOUSE
73	ALFORT	45	TOULOUSE
76	Oniris	57	TOULOUSE
77	(Botucatu) BRESIL	58	TOULOUSE
78	ALFORT	68	TOULOUSE
79	VetAgro Sup	69	TOULOUSE
80	ALFORT	82	ALFORT
81	Oniris	90	TOULOUSE

Le 18 avril 2018 lors de la publication des affectation le dernier candidat reçu était 90<sup>ème</sup>. Vingt candidats, placés après sur liste complémentaire n'ont eu aucune place de formation proposée.

#### 6.2.2. Taux de brassage des diplômés

École	Nombre de candidats non formés dans l'école d'admission	Taux de brassage
ENVA	7/20	35 %
VETAGRO SUP	11/18	61 %
ONIRIS	8/16	50 %
ENVT	4/16	25 %

#### 6.2.3. Événements modificatifs post affectation et confirmation d'inscription

##### 6.2.3.1. Désistement

Après publication le 18 avril 2018 de la liste d'affectation définitive, prenant en compte le rang de classement et le choix de l'établissement de formation, deux admis se sont désistés : Un candidat, affecté à l'ENVT, a démissionné le 23/05/2018 pour une formation d'assistant en structure privé. Un candidat, affecté à l'ENVA a démissionné le 19/06/2018 pour raison personnelle.

Ces deux places de formation ont été pourvues en faisant appel aux candidats sur liste complémentaire.



### 6.2.3.2. Permutations

Deux étudiantes l'une affectée à l'ENVT et l'autre affectée à l'ENVA ont fait une demande de permutation d'établissement. Suite à l'étude de leur motivation, le jury a proposé aux directeurs de leur établissement d'affectation d'envisager cette permutation. Le directeur de chaque établissement a rendu un avis favorable autorisant donc cette permutation.

## 7. COMMENTAIRES

Dans le cadre d'une démarche qualité le jury a évalué le ressenti des candidats par un questionnaire numérique anonyme transmis après publication des résultats (98 réponses).

Le support le plus pertinent d'information pour la formation d'internat sont les internes en formation (68,5%) devant les sites web des établissements (25%).

Le support le plus pertinent d'information pour le concours commun de recrutement est le site web du concours (84,8%) devant les échanges avec les responsables d'internat des établissements (10,9%).

Le site web du concours est informatif (94,6%), rapidement actualisé notamment pour la publication des résultats (95,7%).

Le secrétariat du concours et/ou le responsable du concours est d'accès facile (99%). La demande des candidats a été comprise (100%). Une réponse rapide a été apporté (100%).

La saisie numérique du dossier de candidature est aisée (94,6%). Les résultats d'admissibilité et de convocation dans les centres d'examen ont été communiqués rapidement (94,6%).

Lors de l'épreuve numérique de contrôle des connaissances l'accueil dans les établissements est satisfaisant (98,9%), l'organisation est satisfaisante (90%), les consignes sont claires (94,6%), la salle d'examen est adaptée (95,7%). Les questions d'examen sont apparues claires et non ambiguës (56,6%), difficiles (71,7%) et de difficulté normale (21,7%), en nombre adapté (85,9%). L'organisation globale de l'épreuve est satisfaisante (94,6%).

Lors de l'épreuve d'entretien, le jury a mis en confiance les candidats (96,7%), a posé des questions adaptées (67,4%), était attentif (87,9%). L'organisation globale de l'épreuve est satisfaisante (92,3%).

D'une manière globale le jury a noté que les candidats étaient d'un excellent niveau, avec des parcours riches et diversifiés (masters, année d'approfondissement à l'étranger, projet de recherche ..). Peu de candidats étaient en inadéquation avec les épreuves et le profil de recrutement, soit deux dossiers non admissibles (1,5%) et 7 non admis (5,2%).

## 8. CONCLUSION

Le président du jury tient à remercier tout particulièrement

- les membres du jury qui ont assuré, par leur compétence, leur rigueur, et leur disponibilité, l'évaluation des candidats et le bon déroulement des épreuves écrites et orales,
- les collègues responsables de l'organisation de l'épreuve numérique de contrôle des connaissances hors établissement vétérinaire français à savoir Mme Muriel MANDIAU de la Faculté de Médecine vétérinaire de Liège (Belgique)) et Mme Tatiana MASSAE NAWATE de campus France / ambassade de France Sao Paulo (Brésil).
- Les collègues responsable informatiques des écoles pour l'organisation des épreuves numériques et plus particulièrement M. Frederic AUFRAY responsable de l'ingénierie numérique de saisie des dossiers d'inscription, de l'épreuve de contrôle de connaissance et du logiciel d'affectation des places de formation

Les membres du jury s'associent au président pour vivement remercier

- la responsable du secrétariat, Mme Annie ALLIOT, pour l'excellente organisation du concours.
- Les candidats qui se sont préparés et adaptés à ces épreuves de sélection et ont participé à l'enquête d'évaluation de la qualité de l'organisation.

A Nantes le 4 juillet 2018.

Professeur Francis FIENI  
Président du jury

